Règlement OFFICIEL
du
TRAIL des Débutantes

Organisateur : Association loi 1901 « ALPHA SPORT EVENT »
Date : dimanche 18 avril 2027
Edition : 2nd édition
Lieu : Plage du Grand Lac de Laffrey (Isère)

Inscriptions : www.alpha-sport-event.fr – **Contact** : alpha.sport.event@gmail.com

L'inscription implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 1 — Esprit & valeurs

Le Trail des Débutantes est un ensemble d'épreuves en nature courtes et accessibles, pensées pour les novices en quête d'une première course ainsi que pour les traileur(se)s aguerri(e)s en quête de vitesse.

L'événement promeut la convivialité, le respect de l'environnement et la sécurité.

(Cadre général conforme aux dispositions trail en milieux naturels et aux règles techniques FFA applicables aux compétitions de trail)

Article 2 — Épreuves proposées

- **7 km Course chronométrée — 180 m D+**

Départ : 9h45
Briefing : 9h35
Plage du Grand Lac (à côté de l'Hôtel Le Grand Lac).
Parcours : une boucle de 7km et 180m de D+ sur un parcours très convivial vallonné (90% foret).
Âge minimum : 16 ans révolus (catégorie Cadet et plus)

- **7 km Rando (non chronométrée, sans classement)**

Même tracé, départ en fin de peloton du 7km course chronométrée.
Âge minimum : 10 ans (responsabilité parentale).

Les chiens sont tolérés dans cette catégorie sous réserve de prévenir l'organisation au préalable par mail – aux maîtres de leur prévoir eau et assistance.

- **Relais "Patrouille" (course chronométrée)**

Epreuve en binôme :
- Le premier coureur fait la boucle de 7km seul
- puis repart avec son binôme pour refaire la boucle de 7 km en commun (arrivée ensemble obligatoire)

Il y a donc un coureur qui fait 14km et l'autre 7km. Pour la boucle commune les 2 participants doivent courir et arriver ensemble.

Âge minimum : 16 ans pour les deux (catégorie Cadet et plus)

- **13 km Course chronométrée — 350 m D+**

Même tracé que le Relai Patrouille : 2 fois la boucle de 7km sans la partie du départ
Âge minimum : 16 ans révolus (catégorie Cadet et plus)

Récompenses :
- Courses chronométrées : podium 3 premières femmes / 3 premiers hommes
 Les 1ere de chaque catégorie FFA (si effectif suffisant) sont récompensées hors podium
- Relai : premier binôme masculin, premier binôme féminin et premier binôme mixte

La rando n'est ni chronométrée ni classée.

Article 3 — Conditions de participation (licences, santé)

Pour les participants majeurs :
- Licenciés FFA : licence en cours de validité (discipline running).
- Non licenciés FFA : attestation de réalisation du Parcours Prévention Santé (PPS) en cours de validité

Note : Le certificat médical n'est plus accepté pour les majeurs sur les compétitions de running FFA.
Sources : FFA – Règlement 2025 ; Ministère des Sports (évolution certificat/PPS).

Pour les participants mineurs :
- Attestation QS-Sport
- Rappel FFA : minimes ≤ 5 km - donc non admis sur la course 7 km, mais autorisés sur la rando, ils pourront éventuellement être chronométrés sur discussion avec l'organisateur.

- Durant les courses enfants, les participants demeurent sous la responsabilité et la surveillance de leurs autorités parentale présente.

Article 4 — Inscriptions, modification & transferts

Inscription en ligne : www.alpha-sport-event.fr.
Validation après paiement et dépôt des justificatifs requis.

Transfert de dossard : Tout transfert de dossard sans en informer préalablement l'organisation est **strictement interdit**. Le dossard est nominatif et ne peut être utilisé que par la personne officiellement inscrite à l'épreuve.

Le transfert de dossard est autorisé jusqu'au **9 avril 2027 inclus**, sur demande adressée à l'organisation par e-mail. La demande devra comporter les coordonnées complètes du remplaçant ainsi que son PPS ou sa licence FFA valide.

Tout participant prenant le départ sous l'identité d'une autre personne sans avoir effectué cette démarche pourra être disqualifié et exclu du classement.

En cas d'accident, l'utilisation d'un dossard appartenant à une autre personne peut compromettre l'identification du participant, sa prise en charge ainsi que l'application des garanties d'assurance de l'événement. L'organisation ne pourra être tenue responsable des conséquences résultant d'un transfert de dossard effectué sans son accord.

Pas d'inscription sur place (sauf information contraire sur le site).

Article 5 — Annulation, report, remboursement

Par l'organisateur : Si pour une raison administrative, météorologique, sanitaire ou personnelle urgente la course ne pourrait pas avoir lieu, toutes les inscriptions seront automatiquement reportées sur la prochaine édition ou une place sera proposée sur un autre évènement de l'association.

En cas d'intempéries l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et/ou l'horaire de départ.

Par le participant : pas de remboursement. Transfert de dossard possible (cf. art.4).

Article 6 — Retrait des dossards & contrôle

Tous les coureurs seront chronométrés électroniquement et identifiables par un dossard qui devra être visible en permanence sur le torse ou la cuisse. Ne pas plier le dossard (puce).

Le lieu et l'horaires de retrait des dossards sera communiqué sur le site.

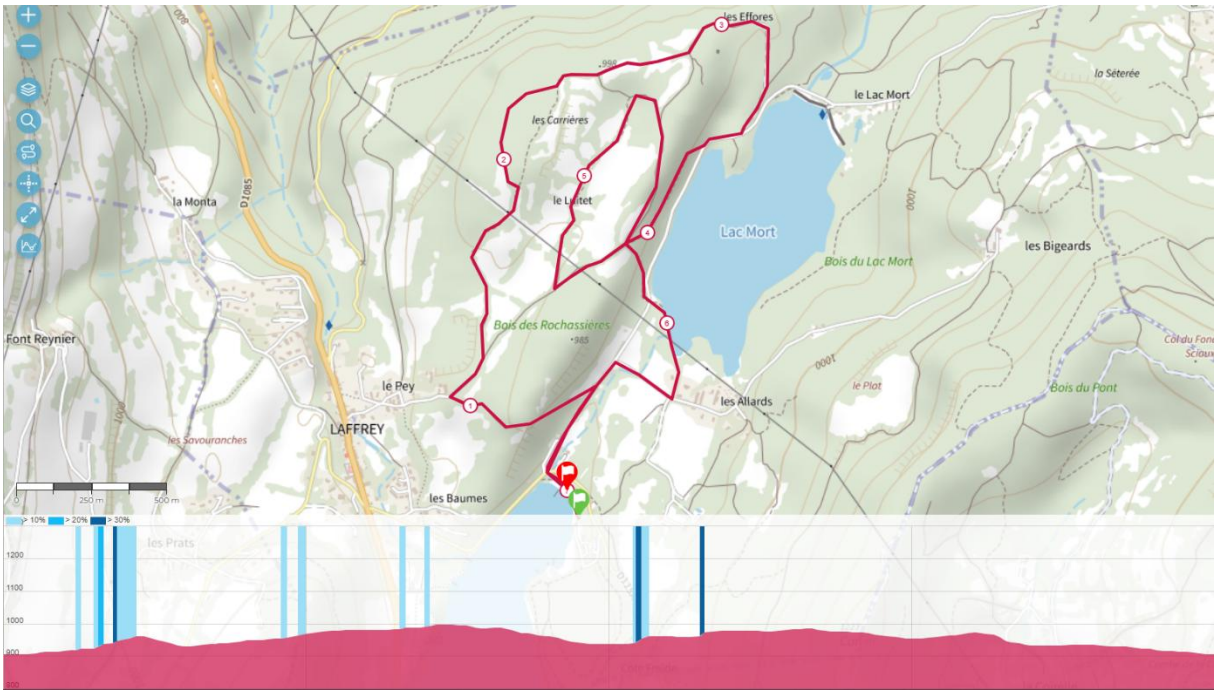
Article 7 — Chronométrage, temps & classements

Chronométrage électronique (puce au dossard).
Classements : scratch F/M et catégories FFA pour les courses. Scratch F/M/Mixte pour le relai

Résultats : en ligne après la course.

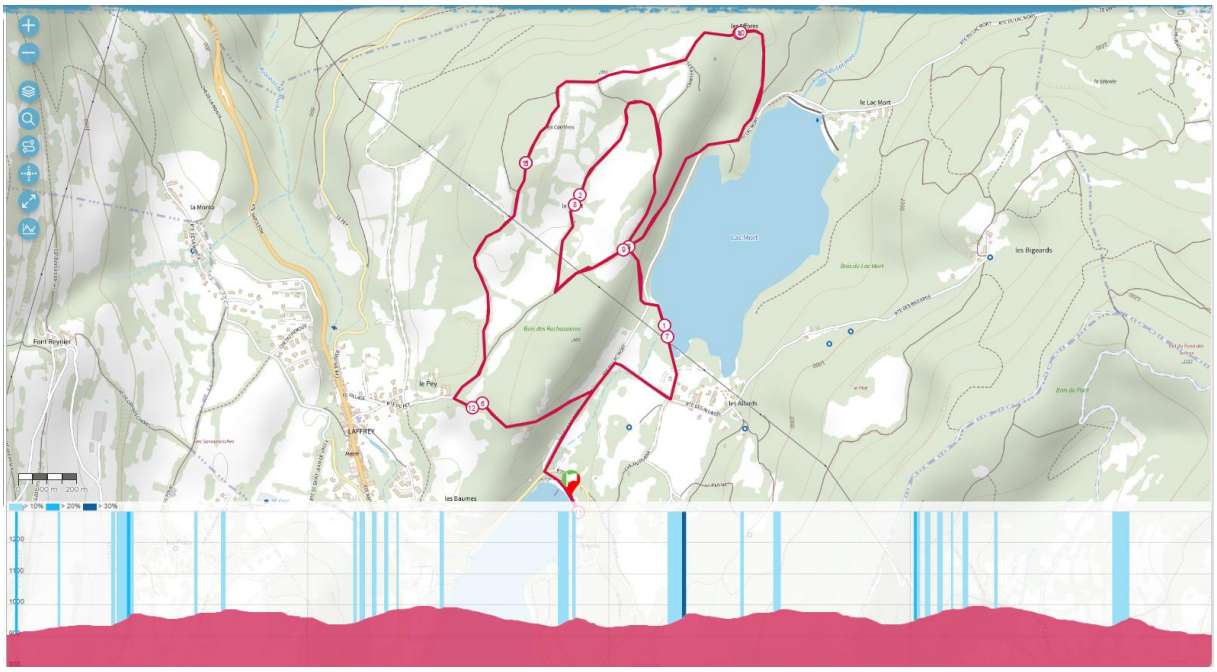
Article 8 — Parcours, balisage & sécurité

Le parcours du 7km est disponible sur **https://tracedetrail.fr/fr/trace/323140**



Balisage par rubalises/panneaux, signaleurs aux points sensibles.

Et celui du 13km est disponible sur : https://tracedetrail.fr/fr/trace/327197



Le parcours du 13km emprunte deux fois une même grande portion du 7km.

Portions partagées : respecter code de la route et les autres usagers.
Tout abandon devra être signalé au premier signaleur.

En cas d'intempéries l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et /ou l'horaire de départ.

Article 9 — Écoresponsabilité

Zéro déchet : chacun emporte ses déchets jusqu'aux zones de collecte. Pour les liquides, le remplissage de contenant personnel des coureurs est à privilégier.
Rester sur les sentiers, ne pas cueillir/déranger la faune/flore.

Article 10 — Ravitaillements & barrière horaire

Ravitaillements 7km : sur le parcours (au km3.5) et à l'arrivée (eau + solide)
Ravitaillements 13km : sur le parcours (aux km3.5 et km9.5) et à l'arrivée (eau + solide)

Barrière horaire : aucune ni sur les courses ou la rando (parcours court et accessible);
Toutefois, l'organisation peut mettre hors-course un participant si la sécurité l'exige.

Article 11 — Matériel & responsabilité

Recommandé : chaussures trail, tenue adaptée aux conditions météo.

Chaque participant est responsable du matériel qu'il porte avec lui pendant la course et ne peut se retourner contre l'organisation en cas de perte ou de vol (montre, bijoux, caméra sportive…)

Des consignes pour laisser vos affaires sont mises à disposition des coureurs au départ et seront à récupérer à l'arrivée.

Article 12 — Covoiturage

L'organisateur mettra à disposition des participants un fichier ou un espace dédié (par exemple via le site ou un lien partagé) afin de faciliter le covoiturage entre coureurs.

Cette mise en relation est proposée à titre informatif et volontaire.
L'organisateur n'assume aucune responsabilité concernant :

- la qualité ou la sécurité du transport,
- les conditions de trajet,
- les éventuels incidents ou litiges entre participants.

Chaque personne reste entièrement responsable de ses déplacements et de ses choix de covoiturage.

Article 13 — Assurance & secours

L'association a souscris le contrat : Assurance Responsabilité Civile" chez :
MAIF
200 avenue Salvador Allende CS 90000
79038 NIORT Cedex 9
Ce contrat couvre les organisateurs, l'événement ainsi que les locaux mis à disposition.

Le service de secours "premier soins" sera assuré par le prestataire suivant, d'après la convention Dispositif Prévisionnel de Secours signée :
ASSOCIATION SECOURISTE FRANCAIS
CROIX BLANCHE - ECHIROLLES
102C cours Jean Jaurès
38130 ECHIROLLES

Le Centre d'Incendie et de Secours sera également avisé afin de permettre une meilleure coordination des secours dans le cas d'une intervention.

En cas d'évacuation par les services de secours, l'hôpital le plus proche sera par défaut (sauf cas ou blessures exceptionnels ou avis contraire du responsable des secours) :
Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble
31 Chemin Fortuné Ferrini
38700 LA TRONCHE

Article 14 — Droit à l'image

Par sa participation à l'épreuve, chaque participant autorise expressément l'organisateur, ses ayants droits ou ayants-cause à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, images, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales , et pour toute la durée de la protection actuellement accordée en matière de droit d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

Des photographes seront sur le parcours, les photos de l'évènement seront disponibles gratuitement quelques jours après la course, sur le site et notre page Facebook.

Si vous le souhaitez, vos photos et vidéos pourront être envoyées à l'organisateur, et nous les traiterons et publierons sur notre site.

L'organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause s'interdisent expressément d'utiliser le nom, la voix ou l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe, et plus généralement, s'interdisent toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

Article 15 — Données personnelles (RGPD)

L'organisateur s'engage à respecter la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles (RGPD – Règlement UE 2016/679).

Les informations collectées lors de l'inscription (identité, coordonnées, justificatifs réglementaires tels que numéro d'attestation PPS ou attestation QS-Sport) sont utilisées uniquement pour :

- la gestion des inscriptions,
- la sécurité des participants,
- le chronométrage et la publication des résultats,
- la communication liée à l'événement.

Ces données ne sont transmises qu'aux prestataires indispensables à l'organisation (chronométrage, plateforme d'inscription) et aux autorités si requis.

Elles sont conservées pour la durée nécessaire à l'événement et, le cas échéant, pour répondre aux obligations légales (jusqu'à 10 ans pour les justificatifs FFA).

Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition en écrivant à : **alpha.sport.event@gmail.com**.

Aucune donnée sensible n’est collectée dans le cadre du covoiturage ou des échanges entre participants.

ANNEXES

Les Catégories d'âge FFA 2026 :

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1991 et avant
Seniors	SE	1992 à 2003
U23 / Espoirs	ES	2004 à 2006
U20 / Juniors	JU	2007 et 2008
U18 / Cadets	CA	2009 et 2010
U16 / Minimes	MI	2011 et 2012
U14 / Benjamins	BE	2013 et 2014
U12 / Poussins	PO	2015 et 2016
Éveil Athlétique	EA	2017 à 2019
Baby Athlé	BB	2020 et après

Détails des catégories Masters

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters H et F	M0	1991 - 1987
	M1	1986 - 1982
	M2	1981 - 1977
	M3	1976 - 1972
	M4	1971 - 1967
	M5	1966 - 1962
	M6	1961 - 1957
	M7	1956 - 1952
	M8	1951 - 1947
	M9	1946 - 1942
	M10	1941 et avant